

## FLASH

lundi 16 juillet 2007

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

### Un bulletin de chevaliers fidèles à Mgr Lefebvre s'oppose au 'piège diabolique' du Motu Proprio

« *Le piège véritablement diabolique, destiné à détruire l'œuvre de  
Mgr Lefebvre et à en finir avec la Tradition* »

#### Editorial tiré du bulletin

#### « *Le Chevalier délibéré* »

(Publications M.C – BP 16 – 34270 – Les Matelles)



#### RELIGION.-

#### « Benoît XVI et les Traditionalistes »

« *J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer* » ! Ce vers de *Britannicus* s'appliquerait-il au *motu proprio* du 7 juillet ? Que faut-il en penser ? Les uns, avec Mgr Fellay, Supérieur de la Fraternité St Pie X (le chef des « lefebvristes » comme disent les journalistes) pavoisent, entonnent *Magnificat* et *Te Deum*, et prétendent que « l'Eglise a retrouvé ainsi sa Tradition liturgique » (communiqué de Mgr Fellay). Quelques autres, laïcs ou prêtres, se refusent à partager ce bel enthousiasme, et font remarquer que cette prétendue conversion du Saint Siège à la tradition ne cadre pas avec ses derniers actes publics, comme la réitération du scandale d'Assise en octobre 2006, et la « prière » avec les imams à la Mosquée bleue d'Istanbul au début de cette année, la récente décoration d'un rabbin de l'ordre de Saint Grégoire etc.

Mais le mieux est peut-être d'aller au texte et à sa lettre d'accompagnement. Bornons-nous à la phrase clé que nous commenterons à la lumière du simple bon sens : « *Il n'est pas convenable de parler de ces deux versions du Missel Romain, comme s'il s'agissait de « deux rites ». Il s'agit plutôt d'un double usage de l'unique et même rite.* »

Or, le pape Paul VI, avec le *novus ordo missae* avait bien voulu créer *un rite nouveau* et non pas une nouvelle forme d'un « *unique et même rite* ». « *Cette idée de sacrifice expiatoire – qui est le cœur de la messe de toujours, celle de St Pie V – ndr – s'estompe et disparaît dans ce nouveau rite – celui de la nouvelle messe du franc-maçon Bugnini – ndr - qui a été voulu nouveau par Paul VI. Il l'a dit lui-même : « Nous abandonnons l'ancien rite pour faire un rite nouveau »* (Mgr Lefebvre – 1986). Ces deux messes sont absolument incompatibles ; celle d'avant le Concile, conforme à la Tradition depuis les Apôtres, inspirés par le Saint Esprit, et établie pour toujours (oui, la vérité ne varie pas selon le temps et l'espace) par un saint Pape s'exprimant *ex-cathedra*, s'oppose « de façon impressionnante » à celle de Mgr Bugnini-Paul VI, dont un savant dominicain le RP Guérard des Lauriers avait démontré l'invalidité, et dont Mgr Lefebvre soulignait qu'elle était équivoque et dangereuse pour la foi.

Or, il existe un principe qui est à la base de toute pensée raisonnable, le principe de non-contradiction : une même chose ne peut pas être vraie et fausse à la fois sous le même rapport. Ainsi nous ne voyons pas comment ces deux rites absolument opposés pourraient être « fécondés mutuellement » (sic) l'un par l'autre : nous sommes dans le vertige mental absolu : c'est là où apparaît la queue du Serpent (selon un témoignage, Mgr Lefebvre aurait comparé en privé Mgr Ratzinger à cet animal) !

Le piège véritablement diabolique, destiné à détruire l'œuvre de Mgr Lefebvre et à en finir avec la Tradition est d'ailleurs pratiquement révélé par le Cardinal Castrillon Hoyos, président de la commission *Ecclesia Dei* dans cette déclaration qui ressemble à une injonction à l'intention de Mgr Fellay : « **Avec ce Motu Proprio la porte est largement ouverte pour un retour de la Fraternité St Pie X à la pleine communion.** Si après cet acte, ce retour n'a pas lieu je ne serai vraiment pas capable de comprendre » (Déclaration du 8 juillet au quotidien italien *Il Giornale*) Ce « retour au berceau » implique – cela va sans dire – l'obligation pour les prêtres de la Tradition de célébrer la messe de Paul VI qui reste la « forme ordinaire » du rite.

### Les restrictions à la célébration de la messe traditionnelle.

Dans la pratique, d'ailleurs, la « générosité » de Benoît XVI est très limitée. Voyons trois exemples de ces limitations.

- les pasteurs des paroisses conciliaires se bornent à accepter les demandes (« *petitiones ... suscipiat* ») mais ils ne sont pas tenus de leur donner de suite.
- les seuls fidèles conciliaires qui peuvent demander la messe « indult » sont ceux qui constituent « un groupe à l'existence continue ». Aucun nombre minimum n'est spécifié : trente dans le meilleur des cas selon certaines rumeurs ?
- les pasteurs des paroisses se bornent à accepter les demandes de messes « indult », mais ils ne sont pas tenus de leur donner suite. L'autorité ultime en la matière est attribuée à l'ordinaire du lieu.
- Ajoutons que les prêtres conciliaires ne sont nullement préparés à célébrer la vraie messe, et qu'aucun « recyclage » n'est prévu. La liste de ces restrictions qui vident le *motu proprio* de sa substance se trouve dans le site *traditio.com*.

Ainsi en se ralliant, comme semble vouloir le faire Mgr Fellay, les Traditionalistes auront lâché la proie pour l'ombre. (souligné par l'auteur).

Que peut faire le fidèle de « bonne volonté » pour éviter cette «éclipse » de l'Eglise annoncée par la Vierge Marie à La Salette ?

Nous n'avons aucune autorité pour donner des avis en la matière, mais le simple *sensus fidei* nous dit qu'en ces temps de désolation il faut appliquer la règle donnée à St Ignace de Loyola par la Vierge Marie, et consignée dans les fameux *Exercices...* : ne rien changer. Ce qui veut dire en l'occurrence :

- prier avec ferveur, sans se lasser, pour que cesse au plus vite cette infestation satanique de l'Eglise et qu'elle renaisse après cette éclipse ; prier pour que les évêques et les prêtres de la Fraternité St Pie X ne tombent pas dans le piège satanique de ce *motu proprio*.
- être conscient que presque tout ce qui vient de Rome est mauvais, car « Rome a perdu la foi » (La Salette).
- suivre les pasteurs qui seront restés fidèles aux enseignements des papes d'avant Vatican II ; s'écarter des autres ; si la Fraternité St Pie X est infidèle à son saint patron ; ne pas hésiter à la quitter ;
- il faudra se résigner à être de plus en plus « marginalisés », même par nos amis qui « ne comprendront pas » ; à entendre la vraie messe dans des garages, célébrée par des prêtres ayant gardé la foi. Et il y en aura peut-être plus qu'on ne pense. Nous en connaissons déjà...
- de toute façon, ne pas se décourager dans cette épreuve. Nous ne serons pas perdus, abandonnés à nous-mêmes ; nous avons toutes les grâces nécessaires pour faire notre devoir d'état, dans notre famille, dans notre métier, dans notre cité. »

**Maxime Lenôtre.**

13 juillet 2007

Le fait que nous publions ce texte n'engage ni Mr Lenôtre ni nous-même  
l'un vis-à-vis de l'autre  
Communiquez-nous vos réactions. Rejetons le piège du Motu Proprio qui par son  
article 1 veut faire avaliser le principe du nouveau rite de la messe de 1969

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>